

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 29 septembre 2020

N° 2020 - 33

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil vingt, le 29 septembre à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	13	
Votants :	14	
Nombre de voix :	18	
Date de la convocation :	22 septembre 2020	

Présents : Mmes BOURDONCLE et PALMIE, MM. ARLANDES, BESSEDE, DEPRINCE, MERIEL, PORTAL, REGAMBERT, RONCHI, ROUMIGUIE, SALOMON, VERIL et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : M. HEBRARD

Assistaient à la séance : M. GAILLARD (Payeur Départemental)
Mme LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement-Conseil Départemental)
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)
Mme MOULIS (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : ELECTION D'UN DELEGUE AU CNAS

Monsieur le Président informe l'assemblée délibérante que le Syndicat Départemental des Déchets adhère depuis 2017 au Comité National d'Action Sociale (CNAS). Il précise que cette association permet au personnel de bénéficier de diverses prestations sociales (aides, prêts sociaux, chèques vacances, prestations de loisirs...).

Il informe l'assemblée qu'il convient d'élire un délégué représentant des élus pour la durée de ce mandat qui sera accompagné du référent des agents.

Monsieur le Président fait appel à candidature :

- Monsieur Michel WEILL est candidat.

*
**

En conséquence, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ELIT Monsieur Michel WEILL comme « élu délégué au CNAS ».

Fait et délibéré le 29 septembre 2020

Le Président,
Michel WEILL

